



INFORMATION TRAVAUX

Rivière : Eyrieux

Commune : Saint Sauveur de Montagut

Lieu : Barrage de La Planche (amont de la confluence avec la Gluyère)

Objet : remise en activité de la Microcentrale hydro électrique

- Remise en état du barrage
- Remise en état du bief
- Remise en état de la centrale
- Création d'une passe à poissons
- Création d'une passe à canoës**

Travaux réalisés en deux phases : 06/2023 à 10/2023 puis 06/2024 à 10/2024

La rivière est barrée totalement par une digue temporaire. Des **buses syphonantes** placées vers la rive gauche laissent passer l'eau.

Pendant la première phase de travaux (juin 2023 à octobre 2023) le portage est obligatoire.

Vigilance en cas de submersion car les installations resteront en place. Il faudra absolument éviter le secteur de construction des passes à canoës et à poissons tant qu'elles ne seront pas opérationnelles et se méfier de la zone des buses (signalisation en place) qui forment un syphon !

A partir d'octobre 2023 les passes seront opérationnelles mais la digue moitié droite de la rivière sera maintenue ainsi que les buses qui siphonnent, invisibles si la digue est submergée

Une pré signalisation conseillant de longer la rive droite est en place à l'amont du site.

Le site est visible depuis le pont situé à l'aval, la route du Cheylard et la voie verte Dolce Via.

Il est prudent de le repérer avant de décider de s'engager sur ce parcours.



Digue provisoire en place de juin 2023 à octobre 2024



Digue provisoire en place de juin 2023 à octobre 2024



4 buses diamètre 100, syphon possible !!! Signalisation en place



Portage obligatoire du 06/2023 à 10/2023 _ Débarquement signalé



Passes à canoës et à poissons opérationnelles en octobre 2023



Zone à éviter en cas de submersion entre 06/2023 et 10/2023